



## COMPTE RENDU

### DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> juin 2007

Présents : MARIN Bernard, DUCLOZ Marcel, GRAS Bernard, CAGOL Alain, BORNENS Patrick, BOUVIER Pierre, GUIGUE Jean-Marc, PADAY Bernard.

#### ORDRE DU JOUR :

- Transferts de crédits,
- Préparation des Elections Législatives,
- Fixation du taux de promotion pour avancement de grade,
- Présentation du rapport annuel de l'assainissement pour 2006,
- Déviation du tracé du Chemin Rural du Marteret – Accès RD 211,
- Eclairage public,
- Urbanisme,
- Questions diverses.

#### I – TRANSFERTS DE CREDITS

##### A – SUBVENTION A L'UNION GYMNIQUE D'ALBENS

Suite à un courrier de l'Union Gymnique d'Albens sollicitant de la Commune l'octroi d'une subvention, considérant que trois jeunes filles de Mognard en sont adhérentes, le Conseil Municipal décide d'allouer à ce Club une subvention de 50,00 € et, par conséquent, d'effectuer un transfert de crédit du compte 61523 vers le compte 6574.

##### B – INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2006

Suite à un oubli, l'indemnité de gardiennage de l'Eglise n'a pas été mandatée pour l'année 2006. Afin de régulariser, le Conseil Municipal décide de transférer une somme de 110,00 € du compte 61523 vers le compte 6282.

#### II – PREPARATION DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Le Conseil Municipal met en place les permanences à assurer au bureau de vote pour les deux tours de scrutin, les 10 et 17 juin 2007, de 8 heures à 18 heures.

#### III – FIXATION DU TAUX DE PROMOTION POUR AVANCEMENT DE GRADE

Suite à de nouvelles dispositions introduites par la loi du 19 février 2007, (article 49 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée), pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement.

Le Conseil Municipal fixe le taux de promotion pour les avancements de grade à 100 % de l'effectif des fonctionnaires pour tous les cadres d'emplois.

Après avis rendu par le Comité Technique Paritaire, la délibération déterminant ce taux de promotion sera prise.

#### **IV - PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DE L'ASSAINISSEMENT POUR 2006**

Monsieur Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement pour 2006 établi par la Communauté de Communes du Canton d'Albens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le contenu de ce rapport.

#### **V - DEVIATION DU TRACE DU CHEMIN RURAL DU MARTERET – ACCES RD 211**

Une réunion d'information s'est tenue, samedi 26 mai 2007, à la Combe-dessous entre les membres du Conseil Municipal et les habitants de ce hameau.

A la suite de cette réunion, chaque foyer a été invité à faire connaître sa position sur la déviation du Chemin du Marteret.

A l'issue de cette consultation, après avoir pris en considération les avis, les éventuelles observations et réserves des habitants, le Conseil Municipal se prononcera sur la réalisation ou non du projet pour lequel la D.D.E. (Subdivision d'Aix-les-Bains) et le Territoire de Développement Local du Conseil Général avaient été consultés.

#### **VI – ECLAIRAGE PUBLIC**

Un renforcement de l'éclairage public est prévu Route de Droisette par la mise en place d'un poteau EDF à hauteur de chez Madame BOUCHEZ Micheline.

#### **VI – URBANISME**

##### **A) DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- n° 73.158.07.C 1003 : M. et Mme ALCANTARA Jean-François pour construction d'une maison individuelle, parcelle A 1966, Pré Guignet,

- n° 73.158.00 C 1003\_1 modificatif : M. FINET Patrick pour pose de quatre fenêtres, parcelles A 801 et 802, Route de Grésy.

- n° 73.158.07 C 1004 : M. Le Président de la C.C.C.A. pour construction du local technique de la station d'épuration du Sauvage.

##### **B) DECLARATION DE TRAVAUX EXEMPTES DE P.C.**

- n° 73.158.07 C 5005 : M. DUCLOZ Gilbert pour construction d'un auvent, parcelle A 416, Chemin de Champ Bardin,

- n° 73.158.07 C 5006 : M. AUTINO Jacques pour installation de deux fenêtres de toit, parcelle A 1705, Chemin des Combettes,

- n° 73.158.07 C 5007 : M. BERTRAND Damien pour prolongement d'un abri et création d'une annexe,

## **IX – QUESTIONS DIVERSES**

### **A) CHEMIN DE LA DEYSSE – DEMANDE DE SUBVENTION**

Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du Conseil Général, au titre du FDEC, pour la réfection du Chemin de la Deysse. Ce chemin dessert le hameau pavillonnaire du Sauvage actuellement desservi par une voirie communale composée de deux parties, la première partie dont l'enrobé est en très mauvais état et la deuxième en « stabilisé », qui comporte de nombreux trous.

Le montant hors taxes des travaux s'élève à 13 500,00 € sur lesquels un taux de subvention de 36 % serait appliqué.

Fait à MOGNARD, le 8 juin 2007



**B. MARIN**  
**Maire de MOGNARD**